



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

TRAVAUX DE PROLONGATION DU CANAL DE
NORON JUSQU'À LA SEVRE ET
AMENAGEMENT DES ACCES AU POLE
UNIVERSITAIRE NIORTAIS - PARTICIPATION
FINANCIERE DE LA VILLE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
06 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE TRAVAUX DE PROLONGATION DU CANAL DE NORON JUSQU'À LA SEVRE ET AMENAGEMENT DES ACCES AU POLE UNIVERSITAIRE NIORTAIS - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA VILLE DE NIORT

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités du Technopôle de Noron et du Pôle Universitaire Niortais (IUT, IRIAF, Restaurant Universitaire), la Communauté d'Agglomération de Niort, maître d'ouvrage de l'opération, prévoit la réalisation d'une prolongation du canal de Noron jusqu'à la Sèvre en limite du marais de Galuchet, et des travaux de voirie afin d'assurer une bonne desserte des différentes entités du Pôle Universitaire Niortais.

Cet aménagement intègre également la prolongation et la connexion au niveau de la Sèvre des cheminements de la coulée verte et prévoit un traitement paysager des terrains qui constituaient pour partie l'ancien camping municipal de Niort.

L'ouvrage hydraulique prolongé assurera un meilleur écoulement des eaux en cas de crue et sera utilisé comme un point de réalimentation du marais de Galuchet à travers des prises d'eau dont le nombre et la position restent à déterminer dans les études à venir.

Le coût des études et des travaux a été estimé, suite à une étude de faisabilité, à un montant de 1 296 000 € HT et un plan de financement est proposé par la communauté d'agglomération qui prévoit la répartition des dépenses réellement faites pour les trois partenaires de l'opération soit :

- Ville de Niort	432 000 €
- Communauté d'Agglomération de Niort	432 000 €
- Conseil Général des Deux Sèvres	432 000 €

Les travaux sont planifiés sur les deux prochaines années 2010 et 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le plan d'aménagement ;
- Approuver le plan de financement ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention financière tripartite entre la Ville de Niort, la Communauté d'Agglomération de Niort et le Conseil Général des Deux-Sèvres.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE